Martigny, lundi 17 mars 1947. **87me année.** *No 33.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 11.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 17.—
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 19.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 25.50
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX **II c 58**
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces : Publicitas Sion. tél. 2 12 36
Rédaction : Martigny, téléphone 6 10 31
Annonces : Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES — le mm.-ligne ou son espace: 9 ct. / 12 ct. / 12 ct.
RÉCLAMES — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.: CANTON 20 ct. / SUISSE 30 ct. / ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX **II c 485**

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

Lettre de Berne

Démocratie et liberté

(De notre correspondant particulier)

L'évolution qui s'accomplit dans l'esprit de certains dirigeants du syndicalisme suisse mérite de retenir l'attention de ceux qui, chez nous, s'inquiètent des tendances étatistes de plus en plus accentuées du monde socialiste officiel. A l'occasion du 70me anniversaire de M. le conseiller national Conrad Ilg, pionnier du syndicalisme ouvrier, M. Vital Gavronski, spécialiste du même mouvement, a publié une brochure intitulée « La classe ouvrière, la démocratie et la liberté », document dans lequel l'auteur regrette que le collectivisme se soit éloigné du *socialisme humaniste* du milieu du siècle dernier, en France notamment, pour s'adonner au culte de l'étatisme. Il vaut la peine de le citer.

« On admet de plus en plus, écrit cet auteur, que des syndicats libres ne peuvent agir, à la longue, que dans une économie libre. Et l'on commence à se rendre compte de plus en plus clairement de cette vérité dans les pays où la nationalisation d'entreprises industrielles est déjà fortement poussée. A ce point que certaines associations syndicales hésitent déjà à accorder leur appui intégral au programme de socialisation établi par tel ou tel gouvernement ouvrier. Là où l'économie dans son ensembe est soumise au contrôle direct ou indirect de l'Etat, les syndicats risquent d'être dépouillés de tout pouvoir et de tous droits. Aussi bien dans l'Allemagne socialiste qu'en Russie soviétique, ils ont été ravalés au rang de simples instruments de la puissance de l'Etat. Toute possibilité leur a été enlevée de défendre avec efficacité les intérêts de leurs affiliés, soit dans l'entreprise, soit dans la profession. Dans les Etats démocratiques, en revanche, où l'économie est encore organisée selon les principes de liberté, ils disposent de nombreux moyens de déployer une influence aussi bien sur l'évolution des conditions générales de la vie économique que sur celle de la vie sociale. »

« Pour leur émancipation, déclare M Gavronski en guise de conclusion, les ouvriers ont besoin de la liberté personnelle au moins autant, sinon davantage que les autres classes sociales. »

Si une déclaration de principe aussi nette, aussi franche, aussi courageuse avait émané d'un publiciste opposé aux doctrines extrémistes de gauche, elle aurait valu les anathèmes que l'on devine à son auteur, de la part de ceux qui, tout en poussant au char étatiste à outrance, prétendent avoir le monopole exclusif de la défense désintéressée et efficace des intérêts moraux et matériels de la classe ouvrière. Et pourtant, pour qui connaît l'histoire des doctrines marxistes, il n'est pas contestable que les grands théoriciens du socialisme n'ont jamais confondu le collectivisme avec l'étatisation (deux choses bien différentes) et que c'est à une déformation de leurs doctrines que l'on est redevable, en Suisse aussi bien qu'ailleurs, de l'emprise croissante de l'Etat dans tous les domaines de la vie publique, dans le secteur économique au tout premier chef. Preuve en soit cette initiative sur la réforme économique et les *droits du travail,* que la majorité du peuple suisse ne manquera pas de condamner, le 18 mai prochain. C'est au nom du principe démocratique, de la souveraineté populaire, que les auteurs de cette initiative prétendent imposer à nore pays un régime de planification intégrale dont le plus clair résultat pratique serait de soumettre les activités de l'individu à un contrôle étroit et permanent de l'Etat, organisateur et directeur suprême de notre économie nationale. Or, qui dit démocratie dit respect de la liberté individuelle sans laquelle il n'y a pas de vraie dignité humaine. On ne saurait en effet concevoir un *souverain* composé d'esclaves ou de simples numéros de contrôle. C'est tout à l'honneur des chefs les plus en vue du syndicalisme suisse d'oser l'affirmer et de réagir sainement contre une tendance d'essence totalitaire qui n'a rien de commun avec l'idéal démocratique suisse.

P.

Pensée

Une obole gracieusement offerte, comme un peu de glaise gracieusement modelée, peut en acquérir un prix inestimable.

Sully Prudhomme

En passant...

Nous ne voulons pas des Jésuites !

Des gens, par ailleurs, bien intentionnés voudraient que l'on revisât l'article 51 de la Constitution fédérale et que l'on permît de la sorte aux Jésuites de s'installer dans notre pays.

Ils prétendent que nous n'aurions pas à redouter leur activité, qu'ils ne porteraient pas atteinte à la paix confessionnelle et que chacun se réjouirait de leur présence.

Or, cette seule éventualité suscite aujourd'hui déjà, dans tous les milieux, y compris les milieux catholiques, une vive inquiétude.

Que serait-ce, hélas ! le jour où l'on accorderait à la Compagnie de Jésus le libre accès à notre territoire.

Les polémiques qui viennent de s'amorcer à leur sujet atteindraient sans doute à une violence extrême ainsi qu'en témoigne un premier article où Mgr Schaller, directeur du «Pays» s'en prend grossièrement à M. Léon Savary, rédacteur à la « Tribune de Genève».

La fureur du prélat qui se traduit par des mots aussi maladroits que malsonnants constitue à elle seule une démonstration, et vraiment nous n'éprouvons aucun besoin d'en connaître une autre.

Mgr Schaller accuse notre confrère d'être méchant, injuste, rétrograde, de pousser un ridicule cri de Cassandre, de chercher une laide chicane, et il prétend nous prouver qu'il n'est plus possible aujourd'hui, à d'honnêtes gens, de se chicaner à propos des Jésuites !

Que lui faut-il, Seigneur ?

Si un prêtre, emporté par son fanatisme, se lâche à de tels excès de langage, à la seule pensée qu'on puisse professer une autre opinion que la sienne, eh bien, voilà qui nous promet de beaux jours !

Curieux prélude à un débat qui ne devrait troubler en rien la sérénité helvétique !

Mgr Besson, nous apprend M. Léon Savary, tenait pour téméraire et inconsidérée une tentative d'abroger l'article 51 de la Constitution, et cela franchement, ne nous surprend pas, car tout ce que nous savions de son esprit conciliant confirme une telle révélation.

Evêque d'un diocèse mixte où il fallait se montrer respectueux de toutes les confessions, Mgr Besson mettait son intelligence et son tact à ne blesser personne, et ce souci qu'il manifesta jusqu'à la fin de sa vie, il l'éprouvait déjà à l'époque où il était curé.

Il attachait le plus grand prix à la paix confessionnelle et ses rapports constants avec les autorités d'un pays protestant, en restent le touchant témoignage.

Il était trop diplomate et trop fin pour souhaiter le retour des Jésuites.

Non pas qu'il pût leur refuser son estime ou son admiration, mais simplement qu'il éprouvât le danger de rallumer de vieilles querelles.

Mgr Schaller, lui — nous le constatons avec un amer regret — pose un problème extrêmement complexe et délicat de la façon la plus défavorable, car dans le temps même où il nous convie à la douceur, il use d'un vocabulaire explosif !

C'est à la fois drôle et inquiétant.

Il déclenche une polémique acerbe, et cela sur le ton le plus déplaisant, non sans commettre la grave erreur que Mgr Besson eût voulu certainement éviter à tout prix.

Cette « affaire » des Jésuites intéresse au premier chef le Valais puisque nous les avons autorisés durant la guerre, à titre exceptionnel, à ouvrir leur Canisianum de Sion.

Il s'agissait alors, dans un esprit chrétien, d'accueillir des réfugiés, et cette entorse à la Constitution n'alla pas sans soulever bien des oppositions. Mais ce que le devoir d'hospitalité nous engageait à faire au moment des hostilités, nous n'avons pas à le refaire, en temps de paix.

Nous ne voulons pas des Jésuites.

Nous n'en voulons pas pour une simple et bonne raison, c'est que nous jugerions dangereux de courir le risque inconsidéré de troubler la paix intérieure à seule fin de tenter une expérience hasardeuse...

Cette opinion n'est d'ailleurs pas seulement la nôtre :

Un député du Haut-Valais se proposait dernièrement, par voie de motion, d'engager le Gouvernement cantonal à se faire le champion de la revision de l'article 51 et son initiative a été fraîchement accueillie.

Le parti conservateur lui-même a flairé l'impair.

A supposer même que les Jésuites se soient assagis avec le temps — ce qui n'est pas prouvé ! — les souvenirs cuisants qu'ils ont laissés en Suisse les rendraient suspects à la population.

Des conflits d'ordre religieux — les plus respectables de tous — éclateraient avant même qu'on eût passé à l'abrogation de l'article 51, et ensuite ils n'en deviendraient que plus lancinants.

Vaudrait-il la peine, à l'heure où catholiques et protestants vivent dans une mutuelle estime, de leur donner ce sujet de discorde ?

Nous ne voulons pas des Jésuites.

La paix religieuse à laquelle nous tenons n'a rien à gagner, au surplus, aux articles intempestifs de Mgr Schaller, et c'est déjà navrant qu'il ait pu les écrire.

Il y a des cas où le silence est d'or, et l'on rendrait au pays un plus grand service en ignorant les Jésuites qu'en cherchant à les défendre avec maladresse.

Quand un homme est persuadé de la noblesse d'une cause, il ne se met pas à quatre pattes pour ramasser des armes !

A. M.

Secourez la détresse des petits

Pendant toutes ces dernières années la population valaisanne a soutenu généreusement l'action du *Sou Hebdomadaire* dans les divers endroits où celui-ci avait été organisé. Le personnel enseignant, les écoliers valaisans, les personnes collectées ont ainsi marqué par leur appui leur compréhension pour l'aide que la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, s'efforce d'apporter à l'enfance malheureuse dans les pays qui nous environnent.

Actuellement une certaine lassitude se manifeste, lassitude qui freine les élans généreux et spontanés du cœur. Toutefois nous nous devons de persévérer car trop d'enfants souffrent encore faute de soins, de nourriture et attendent de nous les privilégiés une aide efficace qui leur permette une jeunesse plus heureuse.

La section valaisanne de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, consciente de ce qu'il fallait assurer un but précis et immédiat pour le lancement de l'action 1947 a décidé de parrainer quelques enfants du home de prétuberculeux de Cruseilles en Haute-Savoie. Une fois de plus le personnel enseignant avec l'appui précieux du chef du Département de l'Instruction publique les écoliers valaisans souscrivent à notre idée et vont la mettre à exécution par une collaboration directe.

Dans les jours à venir un petit écolier valaisan va se présenter à votre porte et timidement vous offrira une carte de souscription de Fr. 5.— par an, versement qui se fera selon les désirs du souscripteur.

Par cette modeste somme, qui peut être perçue en plusieurs fois, nous voulons donner à tous la possibilité de collaborer avec nous pour l'action merveilleuse que nous entreprenons : guérir des petits malades par la joie, le bon air, une alimentation adéquate et surtout par des soins médicaux appropriés.

Nous vous *supplions de nous aider.* Les petits espèrent en vous, le Valais peut ainsi collaborer efficacement à cette protection et à cette sauvegarde des gosess malheureux.

Souscrivez une carte du sou hebdomadaire ! Faites-là accepter par vos connaissances. Appuyez sans réserve notre action.

Et si parmi vous il se trouve de généreux mécènes qui veulent parrainer un enfant en particulier, qu'ils s'adressent à notre secrétariat ou encore qu'ils utilisent le bulletin de versement de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, action du *Sou hebdomadaire,* compte de chèque II c 2660, Sierre.

Les enfants malades de Cruseilles, sûrs de votre appui, vous disent d'avance avec nous MERCI pour le geste que vous allez accomplir.

Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants
Section valaisanne
Le délégué du Sou :
Guy Zwissig

VARIÉTÉS

L'humour à l'aide de la mémoire

Pour ceux qui enseignent et ceux qui apprennent, pour les pédagogues comme pour les écoliers, une méthode pédagogique s'avère de loin la meilleure. Cette méthode s'appelle : l'humour. Un professeur et psychologue français a mis dernièrement ce fait bien en évidence. Dans tous les enseignements, et en particulier dans celui des langues, la matière enseignée sera retenue dans une mesure beaucoup plus grande, si on lui donne un caractère amusant et spirituel. Des tests ont été faits à ce sujet et ont montré que les élèves retiennent en moyenne près de septante-cinq pour cent de la matière enseignée sous une forme humoristique, alors qu'ils n'en retiennent que le quarante-cinq pour cent si la matière est enseignée de la façon habituelle.

Cet état de chose peut être expliqué psychologiquement, car la mémoire enregistre plus volontiers ce qui apporte de la joie et de la gaieté. En général, nous nous souvenons mieux des choses agréables et sommes disposés à oublier rapidement ce qui éveille en nous des pensées désagréables. On peut encore montrer l'avantage d'une méthode éducative de ce genre en comparant le niveau intellectuel des siècles antérieurs et celui du nôtre. Il est établi d'une manière indiscutable que le niveau intellectuel s'est élevé d'au moins cinquante pour cent. Cette amélioration est due à bien des raisons et notamment à celle-ci : jadis l'enseignement était en général revêtu d'une austérité et d'une sévérité fort peu séduisantes. De nos jours, les écoles sont devenues plus claires et plus joyeuses, les professeurs moins sévères et plus disposés à faire usage de méthodes humoristiques extrêmement productives. L'humour, le meilleur aide-mémoire, demande une place plus large encore.

Femmes volantes

La guerre a consacré, même dans le domaine de l'aviation, l'égalité de l'homme et de la femme. En moins d'un demi-siècle, les femmes ont conquis le ciel, battu des records, réussi des raids admirables et assuré enfin des services réguliers sur toutes les grandes lignes intercontinentales.

En 1910, l'aéronautique était encore un luxe réservé aux femmes de millionnaires. Il existait déjà un aéro-club féminin que présidait Mme Surcouf et dont tous les membres étaient des pilotes de ballons. Cette société sélecte, la « Stella », donna une fête d'inauguration à Saint-Cloud. A quatre heures et demie, malgré un très fort vent, le premier ballon, tout garni de bluets, s'élevait emportant Mme Surcouf comme premier pilote, Mme Airault, comme second pilote et Mme Tissot comme passagère.

Un second ballon, garni de roses, prit ensuite le départ, piloté par Mme Desfossé-Dalloz et Mme Omer-Decugis. Portant comme les précédents des noms et des garnitures de fleurs, s'élevèrent ensuite encore quatre ballons.

Les six ballons atterrirent dans d'excellentes conditions. Les femmes pilotes avaient fait leurs preuves.

Les couleurs guérisseuses

La ville de Rio de Janeiro possède un sanatorium où les malades sont traités d'une manière fort curieuse. Les traitements sont basés principalement sur les effets des différentes couleurs et c'est pourquoi cet établissement a pris le nom de « Sanatorium aux couleurs ». Cette singulière clinique est placée sous la direction d'un groupe de médecins réputés parmi les partisans de la chromothérapie. Ils ont tous acquis à la suite de leurs études et de leurs expériences, la certitude que l'action des couleurs peut apporter une amélioration et même la guérison de certaines maladies.

Le chef du sanatorium est du reste fier des résultats qu'il a jusqu'à présent obtenus. Les chambres sont aménagées avec des tons différents suivants le genre de malades qu'elles doivent recevoir. Aux murs sont installés des tableaux de lampes électriques munis de toutes sortes de leviers, aux moyens desquels les médecins peuvent obtenir d'étranges éclairages aux teintes les plus diverses. Mais les médecins de ce sanatorium ne s'occupent pas seulement des malades. Ils estiment également que les hommes les plus sains réagissent de façon différente en présence de chaque couleur. La couleur verte se montre particulièrement efficace contre les maladies nerveuses ; les malades de l'estomac et des intestins sont logés, eux dans des chambre jaune citron.

Un original

Un certain Norman Wavles, originaire de la ville anglaise d'Arnside, refusait catégoriquement de payer à son ex-femme les aliments qui lui avaient été adjugés par le tribunal, lors du divorce. Mrs Wayles déclara que son ancien époux n'était pas aussi démuni d'argent qu'il voulait bien le faire croire, mais qu'il possédait en tout cas pour 250 livres sterling d'emprunt de guerre. Cette déclaration incita l'inculpé à inviter un ami commun à une promenade en voilier, au cours de laquelle il jeta un paquet de titres, alourdi d'une pierre, à la mer. Ce sacrifice lui valut une peine de 14 jours de prison pour « refus de paiement d'aliments par mauvaise volonté », ainsi que l'avertissement qu'en cas de récidive il serait incarcéré immédiatement.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE RIBORDY, CRETTON & Cie, Martigny - Sion - Brigue

Les relations entre le travail et le capital

On sait qu'au cours des dernières années, le nombre des fonds de prévoyance créés par les entreprises privées a considérablement augmenté. Ces fonds revêtent une grande importance économique et sociale. Ce sont des instruments de compensation. Ces réserves permettent de répartir plus également les charges qu'implique la prévoyance sociale et de soustraire cette dernière aux fluctuations économiques. Mais pour que ces fonds jouent effectivement le rôle qui leur est dévolu, il faut empêcher qu'ils ne soient affectés à d'autres buts, par exemple à couvrir les déficits d'exploitation de l'entreprise ou à financer des investissements. Bien que le contrôle de ces fonds fasse déjà l'objet de nombreuses dispositions légales, mais qui ne sont pas coordonnées, la surveillance des pouvoirs publics n'est pas encore suffisante. La Fédération des sociétés suisses d'employés a formulé diverses propositions visant à l'élaboration d'une loi fédérale sur le contrôle des institutions de prévoyance. En décembre 1945, le Conseil national a accepté une motion invitant le Conseil fédéral à présenter le plus tôt possible un rapport et des propositions sur les mesures à prendre pour prévenir un emploi abusif des fonds de prévoyance. Ajoutons aussi que la Fédération des sociétés d'employés a souhaité que les salariés en faveur desquels des fonds sont créés aient un droit aux prestations et qu'ils puissent participer à la gestion des caisses. Réaliser ce vœu, ce serait, sans qu'il en coûte rien aux employeurs, contribuer à développer la collaboration entre patrons et salariés.

Malheureusement, tout paraît se passer comme si l'on allait laisser échapper cette occasion de consolider la coopération entre les deux parties.

Le projet de loi fédérale sur l'administration et la surveillance des fonds de prévoyance créés en faveur du personnel établi par M. Béguin, ancien conseiller aux Etats, à la demande du Conseil fédéral, prévoit que la gestion de ces fonds ne sera paritaire que si les salariés contribuent à alimenter les caisses. En droit strict, cette conclusion est logique. Mais en fait, ces fonds ne sont pas alimentés uniquement par les employeurs ; les travailleurs participent à leur accumulation puisque les bénéfices sont en partie le résultat d'un prélèvement opéré sur le produit du travail. Et puis, si l'on veut établir de nouveaux rapports entre les deux parties, il faut s'écarter du droit strict et s'engager dans des voies nouvelles. La gestion devrait donc être paritaire, que les salariés paient ou non des contributions.

Or, on constate que les experts patronaux qui ont eu jusqu'à maintenant l'occasion d'étudier le projet Béguin sont opposés à toute gestion paritaire, que les salariés contribuent ou non à alimenter ces fonds. Ils craignent que les salariés ne soient tentés, sous le régime de la gestion paritaire *de défendre trop unilatéralement leurs intérêts personnels et immédiats sans se soucier suffisamment des intérêts des générations futures et de ceux de l'entreprise.* C'est la négation même de la démocratie. En effet, poussé à l'absurde, ce raisonnement revient à dire qu'il faut cesser de consulter les citoyens parce qu'ils risquent, en prenant une décision, de ne pas se soucier de la génération future !

Devant l'opposition que rencontre la gestion paritaire des fonds de prévoyance — principe de justice — les syndicats n'ont d'autre solution que de recourir à l'instrument du contrat collectif pour l'introduire. Mais il ne doivent négliger aucune possibilité de le faire.

Paroles d'un protecteur des animaux

Plus je connais les hommes,
Plus j'aime les bêtes.

Le Salon de Coiffure des Sportifs - Sion
de nouveau
régulièrement ouvert.
Camille Cornaz.

1er Grand Derby de **Thyon**
Dimanche 30 mars 1947

Les fameuses Grillades
à l'AUBERGE DE LA PAIX, Martigny. Y. Défayes.

Spécial Fraise
10 - 4 - 5
Représentant général pour le Valais :
Fernand Gaillard
Saxon Tél. 6 23 03
Semences | PRODUITS pour la campagne
En vente chez tous les commerçants de la branche

Nouvelles du Valais

Calomnie ou inconscience ?

Dans un article intitulé *Où va la jeunesse ?* et signé NG, le *Nouvelliste* du 14 mars jette le discrédit sur le corps des officiers suisses qui a loyalement servi son pays.

Sous prétexte de pousser l'Action catholique dans sa haute mission morale, et d'encourager la jeunesse sur la bonne voie (et laquelle !), le sieur NG écrit textuellement :

« Le service militaire est, lui aussi, l'artisan » des habitudes pernicieuses prises. Des exem- » ples bien déplorables ont parfois été communi- » qués à la troupe par les officiers mêmes. Ren- » trant de congé ou y allant, que de fois, les » chefs zigzaguaient sur la route, ondoyant com- » me les blés à la brise de mai ? »

Comme officier de troupe ayant fait toute la mobilisation, nous ne pouvons tolérer telle injure. Chacun sait que le corps des officiers valaisans est composé dans sa majeure partie d'instituteurs chargés d'autre part de l'éducation de la jeunesse. Il serait donc à croire que notre peuple a formé son élite d'un ramassis d'ivrognes et de débauchés.

Et le *Nouvelliste* ne s'est fait aucun scrupule en publiant pareille infamie !

Nous mettons le correspondant du journal bien-pensant de St-Maurice au défi de justifier sa calomnie gratuite.

Pour le reste, nous espérons que le comité de la Société valaisanne des officiers fera le nécessaire pour remettre cet énergumène à la place qui lui convient.

Sous prétexte de cultiver l'esprit chrétien au sein de certaines associations politico-religieuses, on déverse du fiel avec un bagout déconcertant. On s'arroge un monopole vertuiste qui relève d'une dogmatique de haute fantaisie.

Et nos jeunes membres de *l'Action catholique* se présentant à leur école de recrues seront après cela bien étonnés de rencontrer des chefs qui ne titubent pas, ni ne crieront : « Seigneur, Seigneur, nous sommes ta race élue ! »

F. G.

———o———

Conférence sur le Valais

de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel » du 15 février

« C'est devant près de 700 personnes qu'a eu lieu jeudi soir, à la Rotonde, la conférence des CFF sur le Valais.

» Dans son introduction, le chanoine Marétan souligna l'amitié et l'estime que les Valaisans ont pour les Neuchâtelois.

» Il présenta ensuite le Valais sous l'aspect de ses magnifiques paysages et de ses habitations si pittoresques. Puis il termina sa captivante causerie sur une note humoristique en parlant des insaisissables fauves dont l'homme n'a paraît-il, rien à craindre.

» La conférence fut encadrée de charmantes productions de Mme Burdet et de Mlle Haenni, solistes de la *Chanson Valaisanne,* sous la direction de M. Haenni. Mlle Haenni excelle dans le genre humoristique. Elle sut rendre avec beaucoup de naturel et d'ironie de fort jolies chansons du terroir.

» L'assemblée ne ménagea pas ses applaudissements à nos amis valaisans.

» Un beau film en couleurs clôtura cette belle manifestation d'amitié valaisanne et neuchâteloise, dont le bénéfice ira au fonds des courses scolaires de la ville.

***

Il convient de préciser que cette conférence fut organisée en collaboration avec l'Union valaisanne du tourisme. Ce premier essai fut très concluant. Nos organisations touristiques, qui ont un important budget de publicité, auraient grand intérêt à en consacrer une partie à cette forme de propagande qui nous paraît très heureuse et efficace parce que vivante. Les CFF, les compagnies de chemin de fer BLS et MOB ainsi que l'Office du Tourisme des Grisons peuvent, sous ce rapport, être cités en exemple.

Cercle valaisan deNeuchâtel.

Chamoson. — *Jeunesse radicale.* — La section de Jeunesse radicale de Chamoson organisera, mardi 18 mars 1947, sa traditionnelle soirée annuelle de St-Joseph. Rendez-vous à 20 heures, à la Salle de la Société Coopérative.

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole.
2. Lecture et aprobation des comptes.
3. Nominations du comité.
4. Divers.

Cette partie administrative liquidée, notre ami Etienne nous prouvera sa parfaite connaissance de l'art culinaire par une petite démonstration. Ensuite... vogue la galère... vive la joie !

Le comité.

Sion. — *(Corr.).*— Les bourgeois de Sion auront intérêt à apprendre la démission du chancelier de la Bourgeoisie, M. Paul Wenger. Y a-t-il eu corrélation entre cette démission et l'issue d'un procès pénal intenté à ce même M. Paul Wenger, joueur du F. C. Sion qui, à l'occasion d'un match avait usé d'arguments frappants envers un adversaire du Montreux F. C. ? On l'ignore, son départ sera certainement regretté par les cabaleurs du parti conservateur qui avaient trouvé en M. Wenger un combattant émérite, lors des dernières élections. Que doit penser celui qu'on a appelé *St-André de la dérive* ainsi que son supporter Emile Gaillard ? On ne s'explique pas bien ce « lâchage ».

Ligue antituberculeuse du district de Martigny

———o———

Dimanche après-midi, au Casino-Etoile, mis aimablement à disposition par M. Adrien Darbellay, s'est déroulée l'assemblée de la Ligue antituberculeuse du district de Martigny. M. Joseph Emonet, présidait avec distinction la partie administrative qui fut liquidée avec célérité. Signalons notamment quelques aspects de l'activité multiple et bienfaisante de la Ligue : le travail de dépistage dans toutes les écoles, la distribution de lait pasteurisé, la radiophotographie qui permet un contrôle efficace des cas suspects de tuberculose. En outre, la Ligue prend à sa charge les consultations gratuites aux dispensaires (1972 en 1946 avec 1877 radioscopies), les hospitalisations nécessaires dans les divers sanatoria. Un troisième poste d'infirmière-visiteuse a également dû être créé, par suite du développement constant de l'institution et du surcroit de travail qu'entraîne un examen périodique de la population. C'est ainsi qu'à côté de Mlle Digier qui se dévoue depuis si longtemps en faveur de la Ligue, Mlles Boichat et Traversini ont été nommées comme nouvelles infirmières-visiteuses.

Les communes du district contribuent régulièrement à financer les fonds indispensables à poursuivre la lutte contre la tuberculose. En conclusion, nous croyons que la Ligue poursuit une activité extrêmement bienfaisante et le rapport tient à souligner, à ce sujet, le dévouement inlassable, déployé tant par Mlle Digier, infirmière-visiteuse de la première heure — soit depuis 1o ans — que par les médecins des dispensaires, à savoir MM les Dr. de Courten, Broccard et Ribordy. Nous y joignons les félicitations et les remerciements de toute la population du district de Martigny, au comité qui s'est dépensé sans compter pour mener à bien l'activité de la Ligue. Ce comité a été renouvelé comme suit : MM. Joseph Emonet, président : Albano Simonetta, secrétaire ; Rvd Prieur Besson, Dr. Broccard, Henri Carron, Dr. Ribordy, Oscar Mermoud (en remplacement du regretté Albano Fama) Joseph Gaudard, président de Leytron.

Ajoutons que la Ligue a acquis l'Hôtel Bristol à Finhaut qui servira de préventorium à l'avenir.

Des dons importants ont été accueillis avec gratitude, comme chaque année, et parmi ceux-ci nous signalons le geste magnifique de M. André Morand, à Martigny-Ville, qui a fait un don de 30,000 francs pour l'achat d'un appareil de tomographie destiné au dépistage de la tuberculose. M. Emonet remercie sincèrement tous les généreux donateurs. En fin de séance, M. le Dr Rémy fit une conférence sur un sujet d'hygiène sociale : *la relation entre les maladies mentales et la tuberculose.*

Nous souhaitons à la Ligue une activité bienfaisante dans la lutte permanente contre le fléau de la tuberculose. *v. d.*

———o———

Hérémence. — Nous avons annoncé la démission de M. Bourdin comme président de la commune d'Hérémence. Nous apprenons que son successeur a été désigné en la personne de M. Camille Sierro, vice-président. Le démissionnaire a été remplacé au Conseil par M. Cyrille Mayoraz.

Le premier grand derby de Thyon

Le Ski-Club de Sion organise, dimanche 30 mars, le premier grand Derby de Thyon. Chacun sait que les conditions de ski sont idéales dans cette région, si bien que ce Derby est vraisemblablement appelé à devenir une de plus importantes manifestations sportives du Valais. Le Ski-Club de la capitale, fort de 250 membres, mettra tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi. Cette année, de grands noms du ski figurent dans la liste des concurrents. Nous en parlerons encore.

Salvan. — Il y a une année la jeune *Fanfare Municipale* présentait au public et à ses amis son premier concert. De l'avis unanime des auditeurs, celui-ci avait été un succès. Aussi soit les autorités communales soit le public en général ne ménagèrent-ils pas leur appui à la Fanfare. Elle les en remercie très chaleureusement. Et c'est pour ne pas décevoir tous ceux qui ont mis leur confiance en elle que pendant une année sous l'habile direction de M. Monod elle a travaillé ferme.

Elle organise sa deuxième soirée annuelle le mercredi 19 mars, à 20 h. 30, à la salle paroissiale de Salvan. Pour agrémenter son programme un groupe d'amateurs interprétera une comédie de Gille : *Maldonne.*

Elle se réjouit d'accueillir ses amis des sociétés environnantes, et leur promet une belle et agréable soirée.

Histoire marseillaise

Sur le terrain d'aviation de Marignane, des curieux entourent le fameux pilote marseillais, retour d'une montée sensationnelle. Et Marius raconte avec de savoureux détails les phases de son vol. Malheureusement, il a dû l'abréger.

— Mais pourquoi es-tu redescendu si vite ? demanda son admirateur Olive désappointé !

— Malheureux ! s'écrie Marius, je ne pouvais pas continuer. J'étais dans la Voie lactée et mon hélice faisait du beurre...

Abonnez-vous au Confédéré

Tirage de la Loterie Romande

(Seule la liste officielle de tirage fait foi.)

Le tirage de la 59me tranche de la Loterie romande s'est déroulé samedi à Echallens.

On notait entre autres la présence de MM. Duboule, Genève, Nerfin et Desplands, Vaud, Kuffer, représentant M. Brandt, conseiller d'Etat neuchâtelois, Ackermann, Fribourg, et Norbert Roten, chancelier de l'Etat du Valais.

Le tirage proprement dit eut lieu dans la grande salle d'Echallens et fut précédé d'un discours de M. Eugène Simon, président de la loterie, qui signala que le prochain tirage aura lieu au château de Dardigny, Genève.

***

Tous les lots se terminants par 3 gagnent Fr. 5.—.

Tous les lots se terminant par 5 gagnent Fr. 10.—.

Tous les lots se terminant par 11 gagnent Fr. 25.—.

Les lots se terminant par 106, 240 et 665 gagnent Fr. 30.—.

Les lots se terminant par 0218, 0708, 0930, 1280, 1489, 2002, 2716, 2875, 2944, 3573, 4871, 5821, 5932, 6705, 6740, 7848, 8753, 9053, 9130, 9170 gagnent Fr. 40.—.

Les lots se terminant par 0978, 1546, 1611, 2623, 3027, 4548, 5383, 5505, 6890, 7442 gagnent Fr. 100.—.

Les lots se terminant par 459577, 473010, 480596, 490616, 500049, 503584, 507002, 507679, 513037, 522727, 525512, 527315, 535339, 540435, 543639, 549723, 556379, 560048, 579930, 595570 gagnent Fr. 500.—.
458613, 476512, 477912, 483042, 505669, 510814, 514230, 548751, 560447, 576265.

Le billet No 567205 gagne Fr. 5000.—.

Le billet No 473898 gagne Fr. 10,000.—.

Le gros lot de Fr. 50,000.— est gagné par le billet portant le numéro 509512.

Les deux lots de consolation de Fr. 1,000.— sont gagnés par les billets portant les numéros 509511 et 509513.

Chronique de Martigny

Ce soir, lundi, à l'Etoile

Irrévocablement dernière séance du film *La Symphonie Pastorale,* avec Michèle Morgan et Pierre Blanchar.

Grand Prix international du Cinéma, ce film laisse à chacun une profonde impression grâce à la magistrale création de Michèle Morgan.

Un succès en appelle un autre...

Après *le roman de Mildred Pierce, la Symphonie Pastorale, l'Etoile* présentera dès demain soir, mardi, le nouveau triomphe du cinéma français : *Roger-la-Honte,* d'après le fameux roman de Jules Mary.

Ce film sera présenté mardi, mercredi fête à 14 h. 30 et 20 h. 40, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

Dimanche train de nuit du Martigny-Orsières.

Important : film interdit au moins de 18 ans.

Radio-Sottens à Martigny

C'est mercredi 26 avril prochain qu'auront lieu dans la grande salle du Casino-Etoile les deux émissions de *Radio-Lausanne* qui remportent actuellement le plus vif succès. Nous voulons parler de *l'Ecole Buissonnière,* présenté par Jean Nello et Raymond Colbert, et *On chante dans ma Rue,* présenté par Francis Bernier, avec le concours de Jean Michel, Philippe Soguel, qui arrive d'une tournée triomphale à l'ABC de Paris, Jane Savigny, etc.

Les personnes qui désirent participer aux concours avec prix pour ces deux émissions sont priées se s'inscrire en écrivant soit à *Radio-Lausanne,* à Lausanne, soit à la Direction du Casino-Etoile, à Martigny, et cela jusqu'à la veille de la soirée.

La définition...

Deux bonnes femmes s'arrêtent à l'Avenue de la Gare, en face du nouveau bâtiment de la Banque Cantonale et fixent leurs regards sur la maquette, objet de curiosité des passants.

L'une d'elles : — Qu'est-ce que peut bien représenter ce tableau ?

L'autre : — C'est probablement pour nous faire accroire qu'on va nous prêter de l'argent sans intérêt !

(Authentique).

Classe 1910

Les contemporains de la dite classe sont convoqués en *assemblée, demain, mardi, à 20 h. 30,* au Café de la Place, à Martigny-Croix (chez l'ami Eugène).

Répétition de l'Harmonie

Vendredi : répétition générale.

Vente du timbre-poste spécial pour le premier vol spécial Swissair à New-York

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, la Swissair inaugurera un service aérien Genève-New-York par un premier vol le 2 mai 1947.

Il s'agit en l'occurence d'un vol spécial transportant avant tout du courrier postal. A l'occasion de ce vol historique dans les anales du trafic aérien civil suisse, l'administration des P. T. T. émettra un timbre-poste spécial dont le produit net de la vente est destiné au développement des relations aériennes intercontinentales de la Suisse.

La vente de ce timbre a commencé aujourd'hui dans tous les bureaux de poste suisses. La taxe (prix de vente à la valeur nominale) pour lettres non recommandées jusqu'à 20 gr. et pour cartes postales tant pour la Suisse que pour l'étranger est de Fr. 2.50. Pour l'affranchissement il n'y a que le timbre postal spécial qui est valable. Les envois pour le vol inaugural devront être transmis le plus tôt possible, et au plus tard jusqu'au 28 avril 1947, à l'office collecteur de Genève 1, expéditions des lettres, sous enveloppe affranchie portant la mention «Swissair, vol Suisse U. S. A. » et l'adresse de l'expéditeur.

Nouvelles suisses

Un drame passionnel

Dimanche, soir aux alentours de 20 heures, une jeune fille de Corcelles près Payerne, Mlle Nelly Perrin, âgée de 19 ans, se promenait accompagnée d'un jeune homme de cette localité, M. Edouard Rapin, sur la grande route conduisant à Payerne, lorsqu'elle fut victime d'un horrible drame.

A mi-chemin elle vit soudain, en plein champ, un homme qui se dirigeait vers eux. Elle reconnut assitôt en lui un domestique du village, Fritz Wirth, 36 ans, vacher, qui lui avait fait la cour jusqu'à ces derniers jours et qu'elle avait éconduit. A peine eut-elle le temps de crier a son compagnon : Attention, le voilà ! que plusieurs coups de feu claquèrent. La jeune fille tomba sur le sol, mortellement atteinte. Par miracle, M. Rapin échappa de justesse à la fusillade.

Wirth venait de tirer avec un revolver militaire.

Son coup fait, il partit à travers champs en direction de Grandcour.. On ne l'avait pas encore rejoint ce matin. Le meurtrier n'avait rien laissé paraître de sa tragique détermination qu'il a si froidement mise à exécution.

De larges battues sont organisée par la police cantonale vaudoise en collaboration avec celle de Fribourg.

La victime qui a été abattue sur le coup, était grandement estimée de tout le monde à Corcelles où ses parents sont établis.

Horriblement mutilé par un motoculteur

M. Werner Ruch, 30 ans, typographe, domicilié à Lausanne, était occupé dimanche matin à labourer un jardin, en compagnie de son beau-frère, lorsque le motoculteur dont il se servait se renversa et lui brisa la jambe gauche.

Sous la machine, son pied resta pris et il fut impossible de le sortir de sa fâcheuse position. Faute d'avoir pu trouver un médecin, on fut obligé de démolir la fraise du motoculteur, dans laquelle le pied était coincé, et de transporter le blessé à l'hôpital cantonal.

On ne peut encore dire encore, si il ne faudra pas amputer le pied de M. Ruch.

L'U.N.R.R.A. à Lausanne

On apprend que l'U.N.R.R.A. viendra siéger à Lausanne à fin avril, pendant un mois.

Tout d'abord, l'U.N.R.R.A. avait demandé à l'O.N.U. le palais des Nations, à Genève. Mais de nombreuses conférences s'y tiendront à cette époque. L'U.N.R.R.A. s'est donc adressée au Département politique fédéral, qui a désigné Lausanne et a aussitôt avisé de la chose le Conseil d'Etat vaudois et les autorités lausannoises.

L'organisation de cette session se heurtera au problème du logement. Cependant, on peut déjà garantir la réception de 600 personnes dans les hôtels lausannois. Les autres pourront loger à l'hôtel du Château, à Ouchy, qui est actuellement fermé.

Pour les prisonnières et déportées de la Résistance française

Le Comité d'Aide en Suisse de l'Association des déportées de la Résistance française termine ce 15 mars 1947 son action d'hospitalisation commencée en juillet 1945. Il a reçu près de 430 déportées politiques dans neuf maisons ouvertes à leur intention dans nos plus beaux sites, la plupart à la montagne, dont une à Montana. Cela représente environ 39.000 journées de pension offertes grâce aux conférences de Geneviève de Gaulle, à des donateurs qui ont entretenu deux maisons, à l'initiative de comités formés à Zurich, Fribourg, Bâle et depuis un an grâce à la généreuse subvention du Don suisse.

Ce comité et les déportées expriment leur profonde reconnaissance pour tout l'appui qu'ils ont obtenu en Suisse.

La Suisse demande des tapis turcs

Plusieurs maisons suisses se sont adressées aux Chambres de commerce turques en vue de l'achat de 50.000 tapis de différentes dimensions et qualités.

Lausanne

Exposition des trésors de l'art vénitien

(1er avril-31 juilet 1947)

Ayant heureusement vu aboutir toutes les démarches, Lausanne prépare activement l'exposition des *Trésors de l'Art vénitien* qui sera prochainement inaugurée dans les salles du Musée cantonal des Beaux-Arts. Cette exposition, autorisée par le gouvernement italien, est placée sous les auspices de la commune de Venise. Tous les musées de la Vénétie, c'est-à-dire ceux de Venise, Padoue, Trévise, Vicenze, Vérone, Bassano, Belluno, Feltro, Udine, etc., prêteront leurs chefs-d'œuvre à Lausanne. L'apport des collections privées sera également important ainsi que celui exceptionnel, et grâce à l'autorisation expresse du Vatican, des Eglises et confréries de Venise.

Jusqu'à ce jour, la Suisse n'a vu exposer que des tableaux provenant d'un seul musée à la fois, (le Prado de Madrid, à Genève, l'Ambrosiana de Milan à Lucerne, le Musée de Vienne à Zurich).

La nouveauté de la future exposition, sera de se dédier exclusivement à une école de peinture, c'est-à-dire à l'une des plus glorieuses écoles italiennes : l'école vénitienne, dont le développement merveilleux a duré plus de cinq siècles, du treizième au dix-septième.

Cette exposition sera inaugurée le 1er avril 1947 et ne fermera ses portes qu'à la fin juillet.

Son organisation est confiée à M. Rodolphe Pallucchini, directeur des Beaux-Arts à Venise, à qui avait déjà été confiée l'organisation de l'exposition de Paolo Vernonèse en 1919, celles des gravures vénitiennes en 1941, de cinq siècles de peinture vénitienne en 1945 et enfin de l'exposition des chefs-d'œuvres des Musées vénitiens en 1946.

Nouvelles de l'étranger

Les quatre grands partis allemands se consultent

Les délégués des quatre grands partis allemands ont eu dimanche une assemblée pour examiner l'attitude que doit prendre le peuple allemand à l'égard de la conférence de Moscou. Cette assemblée avait été convoquée sur l'initiative du parti socialiste unifié (communisant), le parti social démocrate n'ayant pas pris position.

Le commandement militaire français n'a pas autorisé les deux délégués de la zone à se rendre à cette assemblée.

Les Cypriotes protestent

Un tract violent contre la Grande-Bretagne a été répandu dans l'île de Chypre, accusant le gouvernement anglais de parjure parce qu'il refuse de faire droit à la demande des Cypriotes d'être rattachés à la Grèce. Par cette attitude dit le tract, le gouvernement anglais viole ses promesses solennelles et le principe de libre disposition des peuples qu'il avait formellement reconnu durant la guerre.

Vers une sérieuse épuration en Allemagne

Selon le correspondant du *Sunday Times* à Berlin, des plans seraient actuellement à l'étude pour épurer la commission de contrôle britannique en Allemagne d'un certain nombre d'éléments indésirables.

Un vaste mouvement de limogeage serait envisagé parmi les quelque 3000 employés de cette commission, et des poursuites seraient engagées contre du personnel subalterne et de hauts fonctionnaires, con vaincus de corruption, de fraude, d'abus de pouvoir ou de trafic.

Les organismes du contrôle britannique en Allemagne actuellement répartis en quinze divisions gouvernementales et en deux sous-commissions, seront vraisemblablement regroupés en une demi-douzaine de départements.

Découverte des débris de l'avion Paris-Nice

On était sans nouvelles depuis le 14 mars de l'appareil Dakota qui assurait le service Paris-Nice. Des recherches ont été entreprises dans le Vercors où l'on supposait que l'avion s'était écrasé. On a découvert samedi les débris du Dakota à plus de 2000 mètres d'altitude.

L'avion a percuté contre la montagne de Moucheroll, près de Château-Bernard, à 2289 m. d'altitude et a déclenché une avalanche. Les débris de l'appareil sont disséminés tout autour. Les corps des passagers sont enfouis sous une couche de neige de 20 à 30 cm. On ne peut pas encore approcher de l'avion, car on craint une nouvelle avalanche. On ne pense pas qu'il y ait de survivants.

Un avion de reconnaissance est parvenu à localiser l'avion dans l'Isère, à Château-Bernard près de Clermont d'Isère. L'avion de reconnaissance n'a aperçu aucun signe de vie autour de l'appareil.

L'appareil d'Air France s'est écrasé à un point situé à environ deux heures de marche du village. En raison des avalanches la tâche des sauveteurs est particulièrement difficile.

La hausse de température enregistrée ces derniers jours aggrave encore les risques que courent les sauveteurs, le soleil provoquant des avalanches. Les guides de la région reconnaissent que si le temps se mettait au froid, leur tâche serait beaucoup plus aisée. Jusqu'à présent, il a été impossible d'apercevoir le moindre signe de vie aux abords de l'apareil.

Vers la reparution des journaux parisiens

Le conflit de la presse est terminé, les ouvriers de la presse ayant accepté de reprendre le travail aux conditions antérieures à la grève.

Au sujet de la solution intervenue dans le conflit de la presse parisienne, il est précisé que c'est par la voix de leurs délégués syndicaux que les ouvriers du Livre ont accepté de reprendre leur travail aux conditions anciennes.

Candeurs diplomatiques

On a déjà relevé la facilité, qu'on peut qualifier de puérile, avec laquelle les hommes d'Etat d'aujourd'hui s'engagent, eux, leurs gouvernements et leurs peuples, pour des dizaines d'années, sans avoir la moindre notion de quoi demain sera fait. Sans sourciller, on signe des traités d'« amitié » perpétuelle, comme si, par nature, l'amitié ne devait pas être une chose instinctive, spontanée, comme si son existence et son rayonnement dépendaient de la signature en bonne et due forme d'une convention ! Et puis, nos générations sont payées pour savoir ce que valent ces touchants instruments diplomatiques, quand l'un des signataires estime qu'ils ne sont pas moins que de vulgaires chiffons de papier !

Français et Anglais s'allient pour cinquante ans. C'est fort bien, mais qui oserait prédire ce qui se passera d'ici une dizaine d'années ? Si rien n'est plus vieux que la terre — humainement parlant — rien n'est plus fragile que la destinée des hommes. A de rares exceptions près, ils subissent les événements au lieu de les dominer. Et si l'un d'eux, dans la folie de son ambition, rêve « de l'histoire au lieu de l'étudier ou de l'écrire », il n'échappe pas aux rigueurs du pire des destins. Sa chute est aussi verticale que vertigineuse fut son ascension. Hitler entendait construire une paix pour mille ans et les conquérants de Berlin n'ont pas même trouvé les restes de ses os calcinés.

Tout cela prouve qu'avec la meilleure volonté du monde — comme avec la plus mauvaise — l'être humain, même de la trempe la plus exceptionnelle, est beaucoup trop chétif pour pouvoir engager l'avenir.

La morale à tirer de tout cela, c'est que pour vivre heureux, il faut vivre, sinon cachés, du moins exempt d'ambitions. Comme Sénèque le philosophe, se contenter de peu. Comme Montaigne ou Vauvenargues, s'abstenir de phrophétiser. Aimer et respecter ses semblables, au lieu de prétendre les asservir à quelque orgueilleux dessein. Et puis se garder de trop hypothéquer un avenir dont nul ne sait ce qu'il peut nous réserver de joies ou de douleurs. S'engager à s'« aimer » durant cinquante ans, quelle chimère ! Ne vaudrait-il pas mieux jurer, d'année en année, à ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fît ?

Demos.

Nous avons reçu :

Nous recevons de la plume du Professeur J. Anex, (Editeur, Genève), la seconde édition revisée et complétée de l'excellent petit ouvrage : *Education du corps et de la pensée*, devenu le livre de chevet d'un grand nombre de lecteurs.

Dans la réédition actuelle, mieux encore que dans l'opuscule original, l'auteur met l'accent sur les cinq facteurs essentiels qui jalonnent le chemin conduisant à la santé, à la libération, et au recul du vieillissement que le nonchalant accepte comme une fatalité. Ces facteurs primordiaux comportent : 1) la discipline mentale ; 2) la respiration consciente ; 3) la mastication correcte ; 4) le contrôle de la statique spinale ; 5) la pratique de certains exercices scientifiques de base.

Ce qui frappe le lecteur dans ce programme, c'est l'importance primordiale attribuée à la respiration. C'est par l'intermédiaire des poumons, *le seul de tous nos organes que nous puissions commander à notre gré* qu'il nous est donné de puiser notre force vitale dans la vie universelle, dont nous dépendons entièrement. Apprendre à respirer, c'est éduquer son système nerveux, agir sur le métabolisme basal, la sécrétion glandulaire, la circulation, l'intestin, le système glandulaire : en un mot, c'est refaire son plein de vie.

C'est dire aussi qu'il est inutile de chercher ailleurs ce que l'on a en soi et qui, seul, peut assurer :

Santé, Bonheur, Longévité.

Les sports

Le concours à skis de la garnison à Bretaye

Nous avons vécu samedi et dimanche à Bretaye deux grandes journées de sport militaire et nous avons été heureux de nous retrouver dans cette ambiance propre aux manifestations de nos troupes alpines, ambiance faite de solidarité dans l'effort et de lutte pour l'honneur de l'unité représentée.

Samedi, pour la course de patrouilles, les organisateurs avaient étudié un parcours permettant de suivre du col de Bretaye la presque totalité de la lutte. Le brouillard a tout gâté et les spectateurs furent privés du spectacle d'une bataille qui fut ardente d'un bout à l'autre de la course. On craignait qu'il en soit de même le lendemain. Cette appréhension fut de courte durée, car dimanche, dès l'aube, un clair soleil brillait sur Bretaye.

Nous ne voulons pas nous exposer à de regrettables oublis en essayant de citer les noms de toutes les personnalités militaires et civiles qui avaient tenu à suivre et à encourager l'effort de nos soldats. Nous devons signaler toutefois la présence du col.-div. Petitpierre, du col.-brigadier Tardent, cdt. de la Br. mont. 10 et de M. Rubattel, chef du Département militaire du canton de Vaud.

On nous apprit dimanche la nouvelle qu'un représentant de l'armée française viendrait assister aux concours, aussi ce fut avec enthousiasme que l'on accueillit l'arrivée du commandant Crapelet, du 11me chasseurs. Au repas officiel, ce dernier eut d'aimables paroles envers la Suisse et se déclara heureux d'avoir pu discuter longuement avec nos officiers alpins des problèmes touchant la guerre en montagne. Nous avons gardé pour terminer le plaisir de dire avec quelle compétence et surtout avec quelle amabilité le col. Petter nous a reçu et orientés. Nous tenons à le remercier de la façon admirable dont il a facilité notre travail.

Le concours comportait une course de patrouilles, le triathlon et le slalom individuel. L'organisation de toutes ces épreuves fut absolument impeccable et le col. Mamin, cdt. de la Garnison, a réussi un tour de force. En effet, ce furent près de 200 patrouilleurs qui s'alignèrent au départ et malgré ce nombre élevé de participants tout s'est passé sans le moindre accroc.

Samedi, c'est le G. F. Solioz qui gagna la course de 15 km. grâce à l'homogénité de sa patrouille. Le fartage joua un rôle de premier plan dans le résultat. La neige était inégale. Au col de Bretaye, où se donnait le départ, elle était lourde, tandis qu'au point culminant du parcours elle était poudreuse et même soufflée. Derrière les G. F., les gendarmes vaudois et valaisans se livrèrent à une belle empoignade dont ces derniers sortirent vainqueurs.

Au triathlon, c'est le G. F. Solioz qui triompha. Ce patrouilleur est bien connn en Valais et sa victoire est entièrement méritée. Dans cette épreuve, il s'agissait d'effectuer un tir sur cibles tournantes, de parcourir un parcours d'obstacles et une descente libre. Les concours se terminaient par le slalom individuel qui a vu la victoire d'un spécialiste René von Allmen.

A 15 heures, le col. Mamin put procéder à la distribution des prix. Après le *Cantique suisse*, le commandant de la garnison et le col. brigadier Tardent adressèrent quelques mots aux soldats rassemblés en fer à cheval devant la cabane militaire.

R. G.

ETOILE

CE SOIR LUNDI, à 20 h. 1/2

Dernière séance

La Symphonie Pastorale

Dès demain mardi : **Roger la Honte**

✝

Monsieur Casimir CRETTENAND, à Montagnon sur Leytron ;
Monsieur et Madame Donat CRETTENAND-BLANCHET-RICHARD et leurs enfants Francis, Guy et Georgette, à Leytron ;
Madame et Monsieur Maxime RODUIT-CRETTENAND, à Montagnon sur Leytron ;
Monsieur et Madame Adrien CRETTENAND-LUISIER et leurs enfants Gérard et Claude-Bernard, à Leytron ;
Monsieur et Madame Paul MICHELLOD-MICHELLOD et famille ;
Monsieur et Madame Constant BLANCHET-MICHELLOD et famille ;
Monsieur et Madame Fabien MICHELLOD-MARTINET et famille ;
Monsieur et Madame Constant PRODUIT-MICHELLOD et famille ;
Monsieur et Madame Jules MICHELLOD-MICHELLOD et famille ;
Monsieur et Madame Gilbert CHARVOZ-MICHELLOD et famille ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre CRETTENAND-DEFAYES et famille ;
Monsieur et Madame Alfred PHILIPPOZ-CRETTENAND et famille ;
La famille de feu Clément HUGUET-MICHELLOD ;
La famille de feu Joseph HUGUET-CRETTENAND;
La famille de feu Placide ARRIGONI-CRETTENAND ;
La famille de feu Jules CRETTENAND-MICHELLOD ;
La famille de feu Joseph CRETTENAND-CHARVOZ ;
ainsi que les familles parentes et alliées à Leytron, Riddes, Saillon, Chamoson, Sion, Fully, Martigny-Bâtiaz, Orsières, Bagnes, Evionnaz, St-Maurice et Genève,

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame

Faustine CRETTENAND-MICHELLOD

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, décédée le 16 mars 1947, dans sa 63me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le 18 mars 1947, à 10 heures.

On demande des

maçons, boiseurs et manœuvres

pour chantiers de Zurich et Bâle.

(Possibilité de logement dans baraquement, cantines)

S'adresser à Locher & Cie, chantier "Claridenhof", Claridenstrasse, Zurich, tél. 23 25 23. Locher & Cie, chantier silo BRAG, tél. 3 65 75, Kleinhüningen près Bâle.

A chacun des
médailles dorées
en excellent chocolat au lait
les 21 et 22 mars
en faveur du «Heimatschutz» et de la Protection de la Nature

Liquidation de

Stocks de l'Armée

A vendre quelques **remises** (garages), **baraques** du Gothard, **cantines** et **baraquements** d'habitation et **dortoirs,** etc., etc.

Ainsi qu'un lot de

tables de 130 × 80 cm.
bancs de 130 × 30 cm.
armoires, potagers, etc., etc.

Armee-Baracken-Dépôt, Brig. Tél. 31295 Brigue

On offre

POMMES

dans les prix suivants, fr. 0.25 à 0.70 le kg., suivant qualité.

Berguerand fruits, Saxon

A VENDRE

prix intéressant

vitrine de salon

ancienne, d'époque Ls XVI, en bois de rose, marquetée, très belle pièce.

Tél. 61409, Martigny.

Occasion

A VENDRE

1 bureau américain
1 machine à coudre à pied
1 chauffe-eau pour bain, au Primagaz.

S'adresser Droguerie M. Guenot, tél. 6 23 77, Saxon.

A VENDRE

2 FERS DYP

de 0.20, longueur 8 m. 30.

S'adresser au bureau du journal.

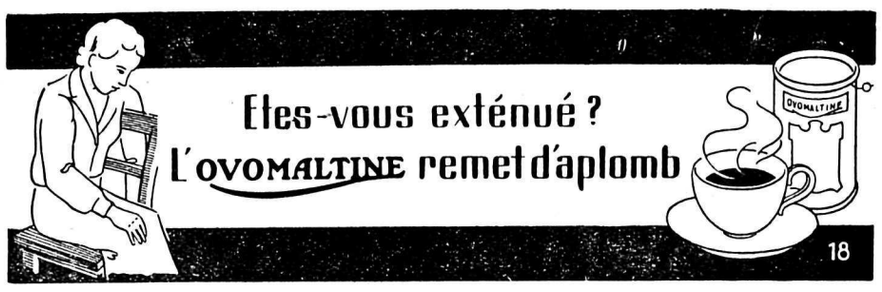

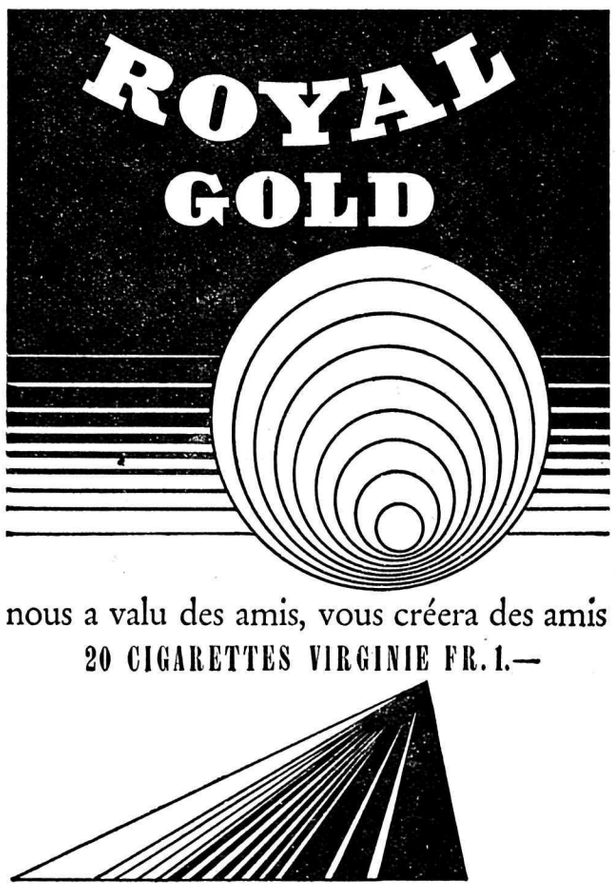

nous a valu des amis, vous créera des amis
20 CIGARETTES VIRGINIE FR. 1.—

Votre enfant
l'aimera aussi....
et son estomac délicat supportera parfaitement le lait, coupé de
Kneipp
le fameux café de malt

Graines fourragères
Semences de céréales
Fernand Gaillard
Saxon Semences — Produits agricoles
Tél. 6 23 03

LA CHICORÉE
DV
le secret de la bonne ménagère

Avis

Radios modernes, 3 longueurs d'ondes, à compteur 20 ct.
Occasions revisées et garanties, depuis fr. 50.—.
Location fr. 7.— par mois avec possibilité d'achat. Derniers modèles de toutes les meilleures marques dep. fr. 14.— par mois. — Nos services techniques réparent vite et bien tous les radios. — **Service à domicile régulier dans chaque région.** — Ecrivez à

PERRET-RADIO
(Pierre-André Perret, chef technique diplômé)
LAUSANNE — PLACE GARE DU FLON 2
(1er étage). Tél. 3 12 15

Représentant

sérieux, qualifié et travailleur, ayant déjà eû activité auprès de la clientèle particulière, trouverait **place stable** et bien rétribuée, dans Maison de premier ordre de la branche textile et confection.

Seules les offres de personnes honnêtes sont à adresser avec copies de certificats, références, à *Arc-en-Ciel S. A., tissus, confection, blanc, Lausanne.*

Dépositaires-vendeurs

Alimentation en gros, produits industriels pour le canton du Valais, nous cherchons personnes actives et solvables pour la vente de nos produits.

Situation assurée à vendeurs capables.

Offres sous *chiffre P M 6248 L à Publicitas, Lausanne.*

Employé de bureau

connaissant la comptabilité, **est demandé** de suite par commerce important de la place de Sion.

Offres sous chiffres *P 3752 S Publicitas, Sion.*

Bois de chauffage

A vendre environ 50 stères bois de chauffage au prix de fr. 25.— le stère.

FELLEY Frères S. A., Saxon, tél. 6 23 12

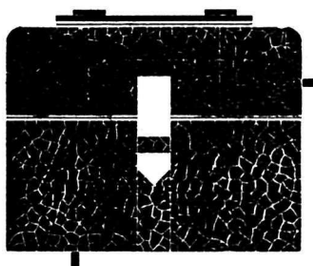

NOS ARTICLES EN
CUIR
SACS DE DAMES
PORTEFEUILLES PORTE-MONNAIE
SACS A COMMISSIONS
TROUSSES DE VOYAGE
PORTE-PLUME réservoir
MAGASIN DE L'IMPRIMERIE NOUVELLE
A. MONTFORT MARTIGNY

Caisses enregistreuses
M. Vuille-Anthamatten
Agent officiel
Case postale 43 · Tél. 2 20 67
SION

Compagnie d'Assurances Nationale Suisse

Ensuite de démission honorable du titulaire, le poste d'

Agent général pour le VALAIS

est à repourvoir.

Adresser les offres par écrit à M. G. Solyom, Directeur pour la Suisse Romande, à Genève, rue du Mont-Blanc 16. Discrétion absolue garantie.

Abrogation
de mesures de restriction de la consommation électrique

Les précipitations des derniers temps ont permis à l'Office de guerre pour l'Industrie et le Travail d'abroger des mesures de restriction.

1. L'éclairage des vitrines et les enseignes lumineuses peuvent être librement employés ;
2. Les installations de préparation d'eau chaude à l'électricité peuvent être remises en service ;
3. Le contingentement de la consommation des exploitations industrielles et artisanales est supprimé ;
4. Par contre *le chauffage électrique des locaux reste toujours interdit,* sauf dans les cas exceptionnels autorisés.

Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux de nos abonnés qui ont strictement observé les mesures de restriction qu'une situation extraordinaire avait rendu nécessaires.

Vernayaz, le 14 mars 1947.

Lonza S. A., Vernayaz

Echalas à vendre

2500 échalas **mélèze rouge** parrés à la main, **fr. 30.— le cent.**
500 échalas de **mélèze blanc** **fr. 23.— le cent.**
Provenance : Trient.

Pour traiter, s'adresser à *Raymond Wœffray, Bureau d'affaires, Vernayaz, tél. 6 59 74.*

Superbe occasion
STUDIO

en beau noyer
à l'état de neuf

comprenant : armoire-bibliothèque combinée, couch-bibliothèque-bar combiné, bureau-ministre, 1 fauteuil, 1 chaise de bureau. Offres écrites sous chiffres P 3753 S Publicitas, Sion.

Pour fr. 100.000.--

à choix, **2 beaux**
jardins fruitiers
de 13.500 et 15.000 m2, avec **fraisière ;** situation de 1er ordre dans région de Charrat-Fully et Saxon ; conviennent comme terrain à bâtir.

ANDRÉ RODUIT
Agence immobilière patentée
Sion

Café-restaurant
A VENDRE A SIERRE

Très bien situé sur artère principale, jardin ombragé, plusieurs chambres à louer. Commerce marchant bien, chiffre d'affaire prouvé.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Immobilière
GABRIEL JULEN, SIERRE

ADRESSE A RELEVER, s. v. p.

Je suis acheteur de meubles anciens,
même en mauvais état. Paiement comptant
PONCIONI rue du Torrent 17 **Vevey**
Sur simple carte, on se rend à domicile

ON CHERCHE
à louer
Chalet

confortable de mai à octobre, altitude : 1200-1600 m.

Faire offres sous chiffres OFA 8391 G à Orell Fussli-Annonces, Genève.

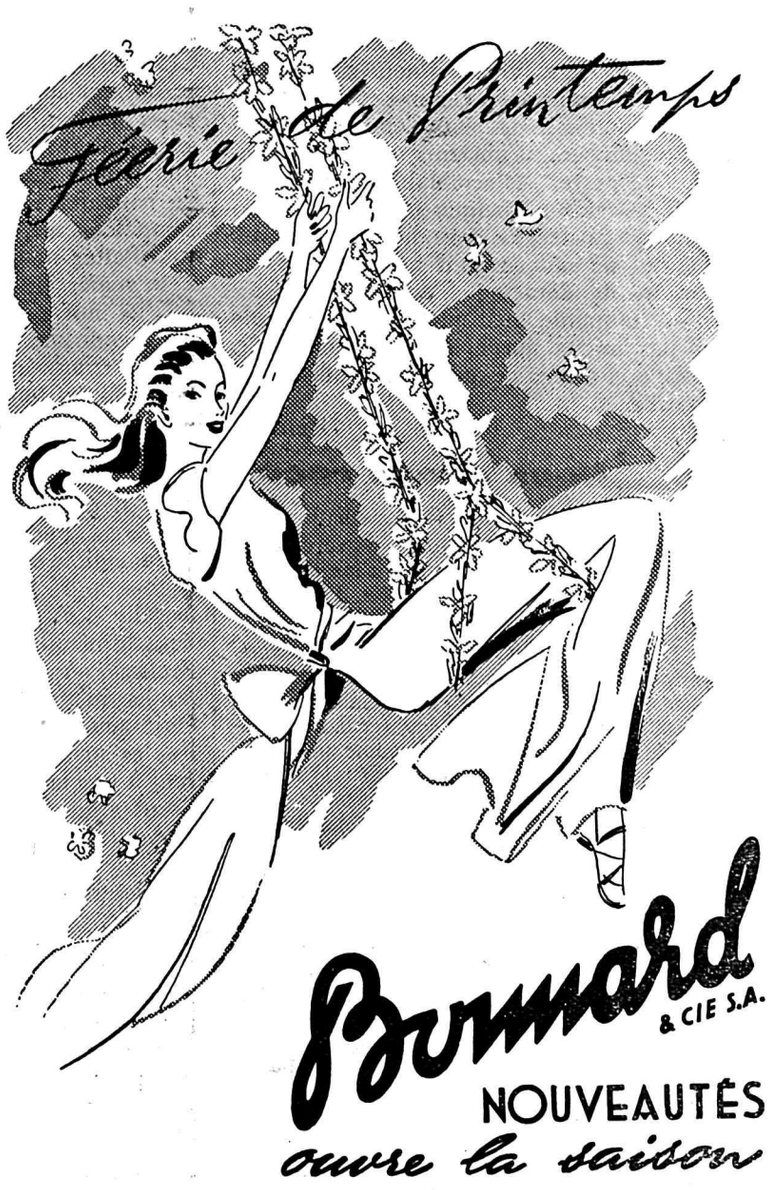

ET VOUS PRÉSENTE SES NOUVEAUX MODÈLES

A vendre

deux domaines situés à BEMONT sur Bovernier, altitude 860 m., comprenant :

1) maison d'habitation (cuisine, 3 chambres, cave, grange, écurie, avec eau et électricité.
2) chalet (chambre et cuisine) facilement transformable. 5.000 m² en pré et champ attenant aux bâtiments, plantés de jeunes abricotiers. Convient pour la culture de la fraise. Possibilité d'arrosage. Domaines attenant à la route carrosable.

S'adresser à Jean-Ch. Paccolat ,avocat st. à Martigny-Bourg qui renseignera.

A VENDRE
magnifique
RUCHER

en parfait état (35 ruches).

Simon Germanier, Erde-Conthey.

A VENDRE
une
scie à cadre

en très bon état. Visible encore montée jusqu'au 20 ct.

S'adresser à *Jean Bœchtold, constructeur-mécanicien, Ardon.*

Droit comme un i

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. **Bas prix.** Depuis Fr. 14.50 suivant âge. *Envois à choix*

Rt Michell, spécialiste, 3, Mercerie, **Lausanne.**

ON CHERCHE
à acheter
5 à 10.000 litres
Fendant

Payement au comptant

Offres avec prix et échantillon à Buhofer Fils, vins, Boniswil (Ag.).

ON CHERCHE
Jeunes filles
pour travail facile et propre

Après mise au courant et suivant aptitude, place stable.
Ecrire sous chiffres 199 à Publicitas, Martigny.

L'Etablissement de Châteauneuf
CHERCHE
Personnel de maison

féminin pour travaux de cuisine, lingerie et entretien des locaux. — Faire offres avec références et prétentions.